MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES du LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Aveyron, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales)

MONTPELLIER — 16, Rue de la République — TÉL. M2 58-72

D. L. 7 MAI 1953

1ère Année 4 Mai 1953 N° 9

AVIS TRES IMPORTANT.

La Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon est heureuse d'informer les lecteurs du Bulletin Technique qu'à la suite d'accords récents, tous les abonnés recevront gratuitement la grande revue de vulgarisation antiparasitaire "Phytoma". Le Service de "Phytoma" commencera au mois de mai. Les observateurs et correspondants de la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, recevront également la revue "Phytoma" à titre gracieux.

Il est rappelé que tous les produits antiparasitaires agricoles font l'objet d'une homologation ou d'une autorisation provisoire de vente. Refusez tous les produits dont les emballages n'indiquent pas le numéro délivré par le Laboratoire de Phytopharmacie. Font exception : le sulfate de cuivre, la chaux, les soufres triturés, ventilés ou en canons.

INFORMATIONS

COCHENILLES DE LA VIGNE - Zones a et b

De nombreuses vignes "débourrent" mal. Au cours de visites de vignobles présentant un tel défaut, nous avons observé qu'il s'agissait presque toujours de ceps envahis par les cochenilles.

Le viticulteur peut utiliser soit un mélange d'huile blanche type été et de parathion, soit une bouillie au parathion. Les huiles blanches sont bien supportées par l'aramon, le grenache, et le carignan; être prudent avec les autres cépages. S'abstenir de soufrer si l'on utilise le mélange huile blanche - parathion.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

P11

Ministère de l'Agriculture

Ecole Nationale d'Agriculture de MONTPELLIER

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Montpellier, le 2 Mai 1953

MILDIOU

NOTE N° 1

Du mildiou a été découvert à la limite des communes d'Agde et de Vias près du croisement de la route nationale et du canal du Midi, par le Centre de Lutte Collective contre le Mildiou.

C'est à la suite de submersions faites vers le 15 avril pour protéger les vignes contre les gelées de printemps, que la maladie s'est montrée les 1er et 2 Mai sur les feuilles basses des gourmands situés au pied des souches.

Des situations analogues peuvent probablement exister ailleurs et notamment dans la basse vallée de l'Aude.

Il y a d'autant plus urgence à les rechercher, que la pluie d'aujourd'hui 2 mai aura multiplié le nombre de taches autour des emplacements actuels.

On ne saurait trop recommander la suppression généralisée des repousses du bas de la tige ainsi que l'application d'un traitement sur les vignobles atteints et ceux des alentours.

Le Directeur de la Station
Régionale d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON.

Reproduction ou adaptation réservées - Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles
16, rue de la République - Montpellier
Autorisation du 23 Janvier 1953 - Le Gérant : R. BERTRAND